

Situation VdG comptes 2017 :

Total des charges : 1'205'235'680

Total des revenus : 1'238'737'009

Excédent de revenu : 33.5 mios

1) Faits marquants et objectifs:

- Formation entamée pour les 11 nouvelles sapeuses pompières professionnelles et nouveaux sapeurs-pompiers professionnels (en complément des 11 postes en 2016 et des 3 postes en 2018 sur les 25)
- Travaux engagés dans la caserne principale du Vieux Billard (PRD-108, voté le 6 octobre 2015, complétée par la PR-1271/1 votée le 10 avril 2018)
- Intégration des nouvelles prérogatives pour la Police municipale (notamment suivi judiciaire)
- 28 nouveaux APM ont prêtés serments en 2017
- Mise en oeuvre de la PR-1127 Végétalisation du domaine public (hors parc)
- Vote d'un crédit de 15 mios destiné à la réfection du Bois-de-la-Bâtie
- Début des travaux de changement et d'uniformisation des systèmes de traitement de l'eau des pataugeoires
- Amélioration du tri des déchets organiques par la distribution de 60'000 petites poubelles verte et de sacs biodégradables, accompagnée d'une campagne d'information
- Geneva Lux : 6 nouvelles créations artistiques pour un total de 22 œuvres

2) Personnel (effectifs) par politique publique :

1 Administration générale	67.7 ETP (Direction DEUS et LOM hors Unité matériel de fêtes)
2 Sécurité publique	602.3 ETP (SIS et SEEP)
3 Culture et loisirs	223.4 ETP (SEVE et Unité matériel de fête LOM)
6 Trafic	217.0 ETP (Unité nettoyage VVP)
7 Protection et aménagement de l'environ.	127.3 ETP (VVP hors Unité nettoyage)
Total des postes (en ETP)	1'239.7 ETP

3) Écarts entre les comptes et le budget 2017 :

Présentation des comptes DEUS :

	CR2017	BU2017	Écarts	CR2016
3 Charges	252'916'324.67	229'280'651.02	23'635'673.65	221'708'232.71
30 Charges de personnel	161'820'624.88	163'903'807.91	-2'083'183.03	156'865'258.39
31 Biens, services et marchandises	45'407'245.33	43'831'267.00	1'575'978.33	44'521'110.55
32 Intérêts passifs	-4'569.33		-4'569.33	7'623.33
33 Amortissements	33'908'183.00	10'796'667.11	23'111'515.89	10'584'150.64
35 Dédommagements à des collectivités publiques	614'530.48	480'000.00	134'530.48	535'717.85
36 Subventions accordées	8'067'741.78	7'074'696.00	993'045.78	6'131'733.04
39 Imputations internes	3'102'568.53	3'194'213.00	-91'644.47	3'062'638.91
4 Revenus	89'187'257.95	67'742'601.00	21'444'656.95	64'697'512.92
42 Revenus des biens	55'358'318.37	36'695'953.00	18'662'365.37	32'369'271.29
43 Revenus divers	15'790'804.11	12'446'580.00	3'344'224.11	14'551'341.19
44 Parts à des recettes et contrib. sans affectation	1'583'965.96	1'488'200.00	101'965.96	1'563'988.10
45 Dédommagements de collectivités publiques	13'822'927.00	14'527'018.00	-704'091.00	13'223'246.25
46 Subventions acquises	168'465.71	220'000.00	-51'534.29	215'022.79
49 Imputations internes	2'462'776.80	2'371'050.00	91'726.80	2'774'643.30

Liste des principaux écarts :

Charges	
Chapitre 30	Frais de formation SIS (Prévision budgétaire en dessous de la réalité ; cette situation est corrigée dans le cadre du PB2018)
Chapitre 31	Location des véhicules dans le cadre de l'immobilisation de longue durée de certains véhicules Honoraire non prévu au budget dans le cadre de la mise en œuvre du règlement relatif aux taxes chantiers Festival Geneva Lux : hausse des coûts des prestations SIG et d'installation des œuvres Acquisition de matériel et fournitures en lien avec la collecte des déchets
Chapitre 32	Intérêts payés aux créanciers
Chapitre 33	Provision constituée relative aux revenus des horodateurs (3 années à CHF 8.5 mios => CHF 25.5 mios) => contrepartie dans le Chapitre 42
Chapitre 35	Rétrocession au Canton de Genève de 10% de la redevance d'affichage Financement du matériel et des équipements en matière de protection civile
Chapitre 36	Comptabilisation en gratuité de la mise à disposition d'une employée de la Ville de Genève pour la gestion de la cafétéria à François-Dussaud => contrepartie dans le Chapitre 42 Comptabilisation des prestations en nature pour des nouvelles manifestations (Saga des Géants, spectacle de la compagnie urbaine ZUP)
Revenus	
Chapitre 42	Comptabilisation des revenus des horodateurs (CHF 25.5 mios) => contrepartie en provision dans le Chapitre 33 Baisse des redevances d'affichage liée à l'attribution de la concession à un nouveau prestataire Comptabilisation de la gratuité des Fêtes de Genève 2016 après la remise, courant 2017, des comptes audités
Chapitre 43	Comptabilisation en gratuité de la mise à disposition de personnel Ville de Genève pour la gestion de la cafétéria à François-Dussaud => contrepartie dans le Chapitre 36
Chapitre 44	Taxe des compagnies d'assurance contre incendie
Chapitre 45	Comptabilisation des dédommagements des communes pour le SIS. Les revenus des interventions SIS se trouvent dans le chapitre 43
Chapitre 46	Dons « Urbanature » et contribution du Canton (ORPC et OFPP) pour la sécurité civile